



1 JOUR/7 h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra muros



Adhérents IFACI :
805 € HT
Non adhérents :
960 € HT



Déjeuner(s) inclus



7



12

DORA en pratique : déployer le contrôle de niveau 2 en assurance

Depuis le 17 janvier 2025, le Règlement européen DORA (Digital Operational Resilience Act — UE 2022/2554) est pleinement applicable aux entités d'assurance soumises à Solvabilité II. Il introduit un cadre prescriptif en matière de résilience opérationnelle numérique, qui vient compléter — et parfois renforcer — les exigences existantes de gouvernance TIC issues de SII.

Pour les Contrôleurs internes de niveau 2, DORA représente un nouveau périmètre de contrôle exigeant pour lequel le régulateur exige une gestion des risques documentée et opposable.

Cette formation fournit aux Contrôleurs les outils concrets pour exercer leur mission de contrôle sur les 4 piliers DORA : grille d'évaluation, référentiel de preuves, modèle de constat (finding) et lien avec le rapport de gestion des risques transmis à l'ACPR.

Participants

Contrôleurs internes de niveau 2 (fonction de gestion des risques)
Responsables et collaborateurs de la Direction des Risques et du Contrôle Interne

Prérequis

Connaissance du cadre Solvabilité II et du modèle des 3 lignes de défense
Expérience d'au moins 1 an dans une fonction de contrôle interne, d'audit ou de risk management

Objectifs pédagogiques

- **Positionner** DORA dans le cadre réglementaire de l'assurance (SII, ACPR) et identifier les obligations nouvelles apportées par le règlement
- **Situer** les acteurs du Contrôle interne au sein d'une gouvernance
- **Décomposer** les 4 piliers DORA en points de contrôle N2 actionnables et identifier les interlocuteurs (DSI, RSSI, TPRM, Juridique, Acheteurs,) et preuves associées
- **Rédiger** un constat de contrôle N2 avec le niveau de risque justifié

Contenu

- Cadrage & culture du contrôle interne de N2 vs N1
- Les dimensions du contrôle interne de qualité
- Les 5 piliers de DORA avec la vue du Contrôle interne
- Contrôles par pilier DORA (après-midi)
- Lien des contrôles réalisés avec le rapport ACPR

Moyens pédagogiques

- Support de formation
- Grille de contrôle N2 : fichier Excel / voir mise à disposition de l'application RiskTEAM
- Modèle de finding : formulaire Word vierge + exemple corrigé
- Fiche exercice fil rouge « Assur-Résilience SA »

Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Intervenant

Formation conçue et animée par Eric Chemama, expert en contrôle interne (niveau 1 et niveau 2) et audit des systèmes d'information dans le secteur de la banque et l'assurance.
Expérience minimale de plus de 15 ans dans des fonctions de contrôle et/ou d'audit interne. Connaissance approfondie du Règlement DORA (UE 2022/2554) et des orientations ACPR et de l'EBA.
Pratique des missions de contrôle portant sur la gouvernance TIC, la gestion des incidents et la gestion des risques liés aux prestataires (TPRM).
Certification CISA, COBIT et ITIL.

